



ASSOCIATION PROTECTRICE DU SAUMON POUR LE BASSIN LOIRE ALLIER

HISTORIQUE

Création le 10 septembre 1946 de l'Association Protectrice du Saumon pour le bassin Loire Allier, parution au Journal Officiel du 20 septembre 1946, à l'initiative de pêcheurs sportifs de saumons inquiets pour son devenir. **Sans leur démarche prémonitoire, qu'en serait-il aujourd'hui du saumon de l'Allier ?**

Les membres de notre association sont bénévoles. L'animation comprend une douzaine de personnes, réparties le long de la rivière Allier.

L'édification des barrages est une des causes principales de la régression du saumon dans le bassin de la Loire. Cette édification a engendré une réduction de plus de 90 % des zones de reproduction du saumon.

Les barrages hydroélectriques étant à eux seuls responsables de la stérilisation de près de 80 % des zones de frayères, en un laps de temps de 50 ans.

Le saumon fût une richesse alimentaire, puis touristique. **En un siècle, la population du bassin Loire-Allier a régressé de 100 000 à moins de quelques centaines de saumons.**

ACTIONS DE L'APS

Dès 1947, l'APS inquiète du devenir du saumon se mobilise contre :

1. Les barrages, les seuils de toutes sortes ;
2. L'extraction de granulats, les débits perturbés ;
3. La gabegie des pêches professionnelles, le braconnage.

Quelques actions passées :

1. Échanges au sujet de La Bageasse (Haute Loire), du seuil des Madeleines (Puy de Dôme) ;
2. En justice : Vieille Brioude, Vichy ;
3. Poutès Monistrol : débit Vieil Allier 4 m³/s minimum, réalisation d'un dossier continuité écologique (transfert des sédiments et transparences migratoires : avalaison des smolts et montaison des adultes – sur ce dernier point nous n'avons pas été suivi) ;
4. Régemortes (Allier), Les Lorrains (Cher et Nièvre), Le Guétin ;
5. Participation financière à la réalisation de passes à poissons. Etc

Nous militons et agissons pour :

1. Une ressource en eau de très bonne qualité ;
2. Un habitat de la rivière approprié à la ressource halieutique ;
3. Des passes à poissons efficaces à la montaison ;
4. Des glissières ou exutoires de dévalaison des smolts efficents ;
5. Alerter les décideurs afin de protéger le saumon en mer.

Nos activités annuelles

1. Visites printanières et automnales pour vérification du bon fonctionnement des dispositifs de montaison et de dévalaison ;
2. Aide aux déversements d'alevins et gestion d'incubateurs de terrain à œufs de saumon ;
3. Recensement et observations des frayères, rapports à la DREAL et aux organismes concernés par la protection des rivières ;
4. Publication de 2 bulletins par an ;
5. Participation à des salons et manifestations autour de la richesse du milieu aquatique ;
6. Conférences sur le saumon.

Notre association apporte par son historique (de plus de 70 ans), son indépendance, son savoir et son investissement, une écoute des organismes de décisions tels que : DREAL, DTT, et aménageurs.

Contact :

Association Protectrice du Saumon
14 rue Poncillon
63000 Clermont-Ferrand
Site internet ⇒apsaumon.com